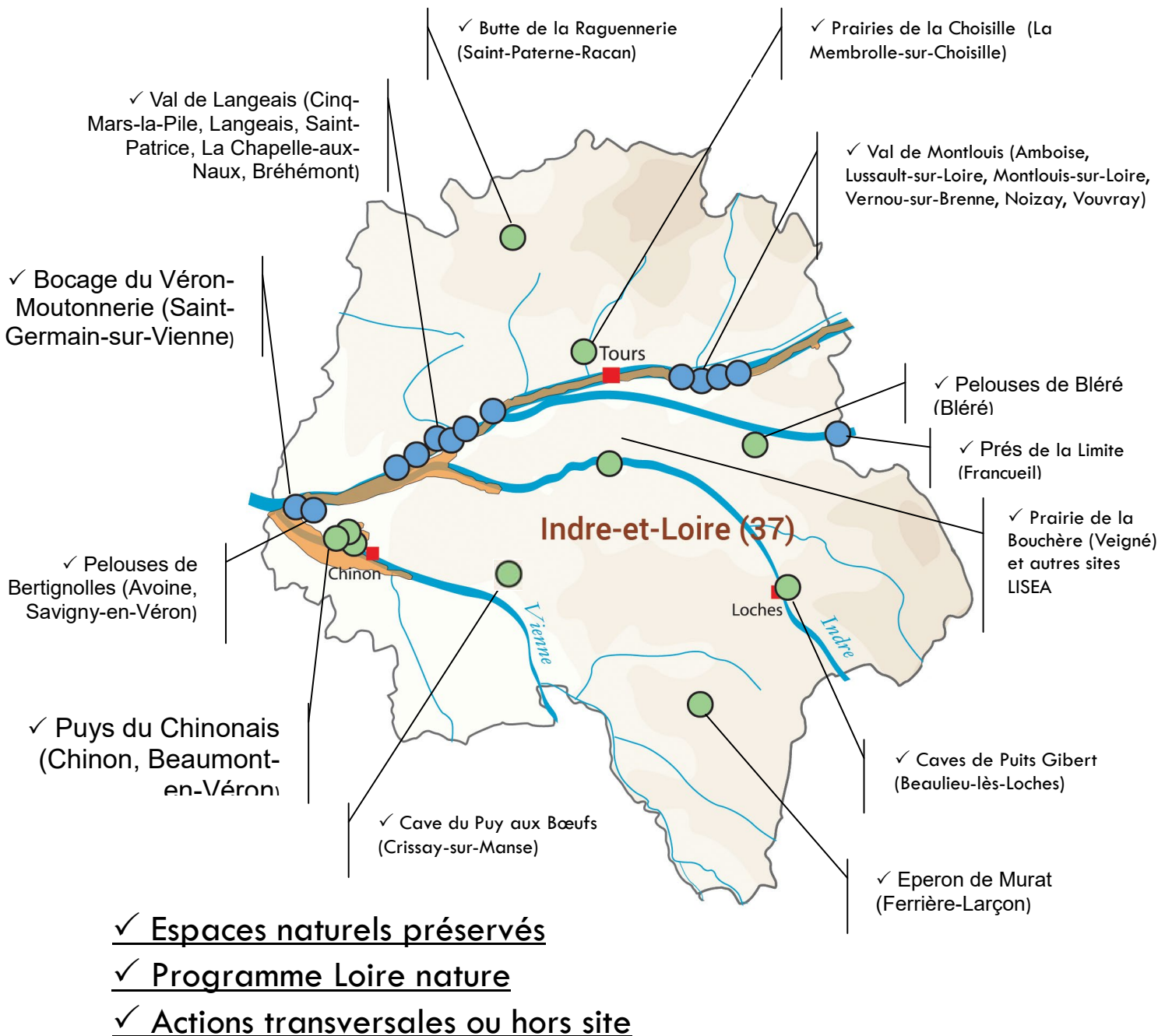


Rapport d'activités 2023

Assemblée générale – 13 avril 2024



Département d'Indre-et-Loire
Délégué départemental : Gérard **TARDIVO**



Prairies de la Choisille, La Membrolle-sur-Choisille

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

La gestion du site a été déléguée au Conseil départemental d'Indre-et-Loire (CD37) permettant une action cohérente d'un ensemble de sites sur le secteur de la Choisille déjà géré par le Conseil départemental. Le plan de gestion établi par le CEN Centre-Val de Loire est désormais appliqué par le CD37.

Pelouses de Bléré ou Pelouses des Grandes Fontaines, Bléré

Conservatrice principale : Françoise **BAROU**

Conservateurs adjoints : **Éric BEAUGENDRE**, **Kira FOLZER**



PROTÉGER

Le bail emphytéotique de 33 ans avec la Ville de Bléré a été renouvelé le 7 juin 2023 à l'occasion d'un évènementiel suivi par une visite de terrain en présence de M. le Maire et du Président du Cen. La Ville a réitéré sa confiance envers le CEN au travers d'un bail de 99 ans assorti d'une convention financière également signée entre les deux parties pour 10 ans (2023-2033).

Des réflexions sont toujours en cours entre la Ville et l'entreprise Ligérienne Granulats concernant l'acquisition des parcelles de la carrière par la Ville. L'entreprise Abowind, missionnée par La Ligérienne Granulats pour faire pâturer la partie nord à vocation agricole de leur ancienne carrière, s'est rapprochée du CEN afin d'étudier les complémentarités et économies d'échelles possibles en lien avec le projet de pâturage ovin sur les Vézons et les Pallets. Le contact avec une éleveuse de moutons depuis 2022 n'a pas donné de suite à ce jour mais des solutions pour l'alimentation en eau du bétail et l'électricité seraient envisageables. La recherche d'une solution de pâturage est donc toujours en cours.

En lien étroit avec la Ville de Bléré, la convention de prêt à usage gratuit relatif au pâturage équin sur le secteur des Grandes Fontaines a été renouvelée avec Mme Authouart pour une durée d'un an en 2023.



GÉRER

Gestion pastorale :

Une partie du secteur des Grandes Fontaines est pâturée par des équins dans le but de maintenir les pelouses et friches calcicoles (prêt à usage gratuit).



VALORISER

Animations grand public et scolaires

Organisées par le Conservatoire :

L'animation grand public proposée annuellement par le Conservatoire a été suivie par 9 personnes le 30 avril.

Visite de terrain lors de la signature du bail emphytéotique le 7 juin : 4 participants et un article dans la Nouvelle république 37 le 12 juin : <https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/commune/blere/blere-la-preservation-de-l-espace-naturel-gravee-dans-le-temps>

Organisées par nos partenaires :

L'animation grand public organisée par la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire sur le thème des orchidées, a eu lieu le 13 mai : 6 participants.

Le 12 mai, une trentaine de personnes de l'UCP (Université de la Culture permanente) de Nancy, sont venus visiter l'ENS des Pelouses de Bléré dans le cadre d'une semaine de visite géologique de la Touraine. L'objet principal de cette sortie était la géologie, mais la botanique a aussi beaucoup intéressé.

La micro-entreprise « Découvertes de Nature et de Cultures » a organisé le 22 juin une sortie découverte du patrimoine naturel et culturel des Grandes Fontaines : 5 participants.

Semaine européenne du développement durable

Pour la troisième année, le Conservatoire a participé à la Journée de l'environnement le 7 octobre 2023, par le biais de notre conservatrice principale, organisée par la Communauté de communes Bléré Val de Cher. Une dizaine de structures sur les thèmes de la nature, la biodiversité, l'environnement... étaient présentes (LPO, Smictom d'Amboise, Les amis du Cher canalisé,...). La Conservatrice principale du site y a tenu un stand et a pu accueillir un public intéressé avec au bilan, plusieurs ventes du livre « Regards sur la Nature en Centre-Val de Loire » et de nouveaux adhérents.

Animations scolaires

Organisées par le Conservatoire :

Dans le cadre de la convention pluriannuelle signée avec le Conseil départemental 37, le Conservatoire a organisé deux sorties les 14 et 15 juin avec deux classes de 6^{ème} du collège Le Réflessoir de Bléré : 26 et 29 élèves.

Organisées par nos partenaires :

Dans le cadre de l'Inventaire de la Biodiversité Communale mené par la SEPANT, deux classes (CE2 et CP) de l'école primaire Alfred de Vigny à Loches sont venues le 23 mai découvrir les richesses des pelouses sèches de l'ENS des Grandes Fontaines : 26 et 24 élèves.

Les Puys du Chinonais, Chinon, Beaumont-en-Véron

Conservatrice principale : Céline **GASTAUD**

Conservatrice adjointe : Emilie **BOILLOT**



PROTÉGER



L'année a été consacrée au renouvellement de la convention financière (Convention pluriannuelle d'Objectifs) qui nous lie avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire (2024-2026). Les activités concernant la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation du site ont été programmées et budgétées pour les 3 prochaines années sur la base du nouveau plan de gestion. La convention sera validée par la Commission du Département au 1^{er} trimestre 2024.

La création d'une brigade verte au sein du Département apporte un soutien à la surveillance du site : des contacts réguliers avec le responsable de la brigade assermenté et commissionné ont été pris afin d'étudier les complémentarités et apporter des solutions vis-à-vis des incivilités constatées tout au long de l'année : activité sauvage de Airsoft avec pollution du site par des microbilles de plastique sur la Colline, passage de quads, dépôts de déchets, tentative de vol de truffes naturelles sur le site... La rédaction d'un projet d'arrêté de règlement intérieur « Espace naturel sensible » est en cours en rédaction avec la brigade et la question de la chasse sur les ENS a été également étudiée.

La gestion des demandes, liées au monde trufficole, d'autorisation de prélèvements sur site reste très sensible localement et fait écho au choix de positionnement neutre du Cen.

Le site naturel préservé des « Puys du Chinonais » est également inscrit au sein du périmètre Natura 2000 éponyme. Depuis 2008, la Communauté de communes de Rivière-Chinon-Saint-Benoît-la-Forêt maintenant dénommée Chinon, Vienne & Loire assure la maîtrise d'ouvrage de l'animation du document d'objectifs à la suite de l'Etat, en s'appuyant sur les compétences conjointes du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et du CPIE Touraine-Val de Loire. En 2023, le CEN a poursuivi la co-animation du site Natura 2000 des Puys du Chinonais sur la tranche ferme de la réponse à l'appel d'offre 2023-2025.

La co-animation Natura 2000 de l'année 2023 a, en grande partie, consisté en la finalisation de la rédaction du nouveau Document d'objectifs Natura 2000. Elle a également permis d'organiser une sortie nature le 27 avril : cette visite, qui était destinée spécifiquement aux élus locaux ainsi qu'aux agents des collectivités, a rassemblé 10 participants. Le sujet des forêts en libre évolution a été abordé : intérêts et enjeux avec la visite du puy de la Colline qui abrite des secteurs de « vieilles forêts » peu fréquents en région. Le site était particulièrement riche à cette période de l'année en une flore remarquable et protégée avec profusion d'orchidées sauvages, renoncules et autres Anémones pulsatiles en fleurs. La démarche engagée avec la profession viticole en 2020 sera poursuivie avec le syndicat des vins de Chinon en 2024. Pour rappel des secteurs où la replantation de haies constituant des corridors écologiques pour la faune sauvage avaient été identifiés entre chacun des puys fin 2021. L'objectif est donc désormais de rechercher puis contacter les propriétaires des parcelles s'ils sont différents des vigneron qui les occupent afin de trouver un accord partagé pour la plantation de haies sur les terrains identifiés. Pour dresser le bilan de l'animation 2022, un comité de pilotage a été organisé par la Communauté de communes le 24 février 2023.



GÉRER

Entretien de milieux ouverts :

Dans le but de préserver la flore associée aux pelouses sèches, un broyage mécanique avec export et un débroussaillage manuel avec ramassage des produits de coupe (sur les secteurs non mécanisables) ont été réalisés.

Pour favoriser le développement de la Sabline à grandes fleurs, une action de remise en lumière des fronts de taille de la carrière de la Colline a eu lieu.

Une grande action de ramassage de déchets a eu lieu sur tous les Puy et sur tout le courant de l'année pour tenter de pallier les dépôts sauvages récurrents sur le site.

Gestion des invasives :

Pour tenter d'éradiquer les individus d'Ailante glanduleux et de Robinier faux-acacia présents sur le site, un arrachage manuel des jeunes pousses ainsi qu'un écorçage des individus plus âgés ont eu lieu.

Journée de solidarité

Le Conservatoire en partenariat avec UnisCité a proposé lors de la journée de solidarité des salariés de la Caisse d'Épargne Centre Val de Loire un chantier de remise en lumière des habitats troglodytes : dégagement du couloir, de la cour devant la maison et des hauteurs à la Jonjarbe ou aux Moulins Rochette : 15 participants.

Chantier d'automne

L'opération « Ravalement de façade pour le troglodyte », proposée en collaboration avec les Conservatrices bénévoles du site, prévu le 22 octobre a été annulée faute de participants.



VALORISER

Animation grand public

Organisée par le Conservatoire :

En partenariat avec l'Ecomusée du Véron sur le thème des petites bêtes, estampillée « Sortie famille » dans le programme des Balades nature du Conservatoire et labellisée par le PNR LAT, l'animation a eu lieu le 19 juillet. Ce sont 24 participants dont 14 enfants qui ont pu découvrir la biodiversité entomologique du Puy Besnard.

Organisées par nos partenaires :

15 avril - Sortie botanique de Botamycos 37 : 15 participants

Le CPIE Touraine-Val de Loire a organisé plusieurs animations :

- 29 avril - « A la découverte des puy » : 7 participants.

- 10 juin – Chantier bénévole de lutte contre les plantes envahissantes : l’Ailante, l’Acacia et le Genêt : 7 participants.
- 14 octobre – « Le Patrimoine des Puys du chinonais » animation : 4 participants.

Micro-entreprise « Découverte de Nature et de Cultures » le 12 mai : 12 participants.

Animation scolaire

Organisée par le Conservatoire :

Le 10 mars a eu lieu une animation pour les 5^{ème} du collège privé Saint Joseph (20 élèves) dans le cadre de la convention pluriannuelle signée avec le Conseil départemental d’Indre-et-Loire.

L'Éperon de Murat, Ferrière-Larçon

Conservateur principal : François LEFEBVRE

Conservateur adjoint : Jean-Claude MARQUET



CONNAÎTRE

Le Conservatoire a été en relation avec le service archéologique du Conseil départemental dans la perspective d'une étude sur les origines historiques du vallum du site : un diagnostic spécifique, préalable au renouvellement du plan de gestion, a été rédigé en 2023 en vue des fouilles archéologiques. Un accompagnement des fouilles est également prévu en 2024 afin de préserver précisément les secteurs à enjeux écologiques lors des travaux.



PROTÉGER

L'année a été consacrée au renouvellement de la convention financière (Convention pluriannuelle d'Objectifs) qui nous lie avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire (2024-2026). Les activités concernant la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation du site ont été programmées et budgétées pour les 3 prochaines années. La convention sera validée par la Commission du Département au 1^{er} trimestre 2024.

La création d'une brigade verte au sein du Département apporte un soutien à la surveillance du site : des contacts réguliers avec le responsable de la brigade assermenté et commissionné ont été pris afin d'étudier les complémentarités et apporter des solutions vis-à-vis des incivilités constatées tout au long de l'année : le pâturage illicite du secteur de Montaigon est en cours de résolution avec l'appui de la brigade verte et en lien avec M. le Maire de Ferrière-Larçon. Le propriétaire s'est engagé à enlever son animal à la fin du premier trimestre 2024 afin que le Cen puisse remettre en place le plan de pâturage ovin extensif prévu avec son éleveur partenaire.

La rédaction d'un projet d'arrêté de règlement intérieur « Espace naturel sensible » est en cours en étroite relation avec la brigade verte du département.

Le Conservatoire a été mis en valeur lors du tournage d'une émission de TV Tours relative à la politique Espace naturel sensible du Département le 23 mars 2023 sur l'Eperon Murat : le Conservatoire a été interviewé avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire à cette occasion. Le film a été diffusé sur la chaîne tourangelle.



GÉRER

Entretien de milieux ouverts :

Afin de limiter la prolifération des chardons et également préserver les plantes messicoles, la parcelle anciennement cultivée en tournesol a été entretenue par broyage et semée avec des espèces messicoles locales.

Gestion pastorale :

Dans le but de maintenir les pelouses calcicoles, la majeure partie du site est pâturée par des ovins (éleveur local).

Entretien des infrastructures et sentiers :

Afin d'entretenir les aménagements du site, des opérations de ramassage de déchets, d'entretien de haies et de débroussaillage du sentier ont été effectuées.

Gestion des invasives :

Pour tenter d'éliminer les individus d'Ailante glanduleux présents sur le site, un arrachage manuel des jeunes pousses ainsi qu'un écorçage des plus vieux sujets ont eu lieu.



VALORISER

Animations grand public

Organisées par le Conservatoire :

Le 29 avril : sortie grand public sur le thème des orchidées sauvages : 9 participants.

Un bel article sur la Nouvelle République 37 : <https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/commune/ferriere-larcon/a-la-decouverte-des-orchidees-sauvages-de-l-eperon-barre-de-murat-a-ferriere-larcon>

Dans le cadre du groupe Photo'Cen, une sortie photographique intitulée « Le groupe Photo'CEN gagne ses éperons » a été suivie le 6 mai par 7 de nos adhérents.

Organisées par nos partenaires :

Le 13 mai - animation organisée par Botamyco 37 sur le thème des orchidées : 6 participants.

Le 11 août – animation organisée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Centre-Val de Loire : « Les rapaces de l'Éperon Murat » : 23 participants.

Ligeria nature a proposé une animation « Orchidées, oiseaux et papillons » le 13 mai : 9 participants.

Animations scolaires

Organisée par le Conservatoire :

Le 2 mai a eu lieu une animation pour les 6^{ème} du collège privé Notre Dame de Preuilley sur Claise (18 élèves) dans le cadre de la convention pluriannuelle signée avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

**Val de Montlouis,
Amboise, Lussault-sur-Loire, Montlouis-sur-Loire, Vernou-
sur-Brenne, Noizay, Vouvray**

Conservateurs : *Christophe SENNEPIN (Montlouis-sur-Loire) et Gérard TARDIVO (Vouvray).*



PROTÉGER

Une rencontre avec l'association « Les Croqueurs de Pomme » a été organisée en début d'année en présence des deux conservateurs dans l'objectif d'étudier de futurs partenariats concernant le verger.

L'action pâturage a été accompagnée et suivie concernant la « Presqu'île du Chatelier » et « La Frillière ».

Les échanges et rencontres ont été maintenus avec les collectivités du territoire comme Amboise, Lussault-sur-Loire, la communauté de communes du Val d'Amboise. Une interview sur Radio Activ' a été réalisée le 22 juin en lien avec la communauté de communes dans le cadre de son Atlas de la Biodiversité pour présenter le Conservatoire d'espaces naturels et ses actions sur le territoire.

Le 2 mars, le Conservatoire a assisté au comité annuel des intervenants sur le DPF (domaine public fluvial) organisé par la DDT d'Indre-et-Loire. Ce temps de rencontre est l'occasion de partager les informations et de communiquer entre tous les acteurs concernés à propos des opérations d'entretien ou de restauration prévues et les projets en cours dans le lit de la Loire.

Une rencontre annuelle a été organisée le 13 avril avec l'Unité fluviale (DDT) dans le cadre de la convention d'occupation temporaire en vigueur visant la gestion écologique du domaine public fluvial afin d'assurer l'articulation des travaux d'entretien du lit avec ceux menés par le Conservatoire, présenter le bilan des opérations 2022 et la programmation 2023.

Une veille foncière a été maintenue visant en particulier à conforter la protection au niveau des sites gérés. La réunion annuelle a été organisée avec la SAFER. Aucune nouvelle acquisition n'est à noter pour l'année 2023 sur ce site.

Le site est concerné depuis 1984 par un arrêté de protection de biotope « Ile aux Moutons » visant à la préservation des oiseaux nicheurs (sternes et mouettes en particulier). Comme chaque année dès le mois de mai, des panneaux règlementaires ont été disposés par la LPO. Le Conservatoire reste également très présent auprès de l'Etat et les différents partenaires pour informer et s'assurer du respect de la réglementation en vigueur dès début mars et jusqu'à mi- août sur ces zones. Des constats de dérangement ont encore été remontés. Face au constat du développement de la végétation sur cette zone, un chantier commun Cen/LPO et

Maison de la Loire a été organisé à l'automne. Il a dû être reporté en 2024 en raison d'un manque de participants.

Une vingtaine d'étudiants (bac) et 4 professeurs d'un lycée agricole ont été accueillis sur le site sur une demi-journée en septembre afin de faire connaître les sites Natura 2000, et les autres outils de protection comme les actions du Conservatoire ou l'Arrêté de protection de Biotope (APB) avec un temps de découvertes des milieux et espèces présentes.



GÉRER

Gestion des espèces invasives :

Écorçage et arrachage manuel ont été réalisés sur les individus d'ailantes et de robiniers pour tenter d'enrayer leur dynamique de colonisation des milieux ouverts.

Entretien de milieux ouverts

La végétation herbacée de certains secteurs a également été broyée pour conserver des milieux ouverts en bord de Loire.

Gestion pastorale :

Afin de maintenir les habitats prairiaux dans un bon état, la presqu'île du Chatelier est pâturée par des bovins et le verger de la Frillière par des ovins.



VALORISER

Animations et chantiers grand public

Organisés par le Conservatoire :

La journée de lutte contre l'Ambrosie, proposée le 24 juin par le Conservatoire et son Groupe de Travail des Plantes Invasives en partenariat avec la Maison de la Loire 37 et la FREDON a attiré cette année une dizaine de bénévoles motivés.

1 annonce du chantier le 15 juin et un bel article bilan sur la Nouvelle République 37 : <https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/commune/montlouis-sur-loire/montlouis-sur-loire-l-ambrosie-un-fleau-sur-les-bords-du-fleuve>

Conférence sur « la Loutre, à contre-courant... ». Le 10 octobre à l'espace Ligéria de Montlouis-sur-Loire, de René Rosoux, biologiste de la faune sauvage, vice-président du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et membre du Conseil national de protection de la nature en partenariat avec la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire dans le cadre de la semaine de l'eau.

Dans le cadre de la manifestation nationale du Jour de la nuit, le Conservatoire, en partenariat avec le Club d'Astronomie du Val d'Amboise et la mairie de Lussault sur Loire, a proposé une sortie nocturne le 14 octobre sur les bords de Loire pour écouter les bruits de la nuit, observer les étoiles et sensibiliser à la pollution lumineuse : 4 participants.

Émission radio

Enregistrement d'une émission à radio Active d'Amboise le 22 juin pour présenter le Conservatoire dans le cadre de l'Atlas de biodiversité mené par la Communauté de Communes du Val d'Amboise.

Organisés par notre partenaire :

La Maison de la Loire, partenaire privilégié sur l'Île de Bondésir a organisé 18 sorties pour 123 personnes sensibilisées tout au long de l'année.

Animations scolaire

Organisée par le Conservatoire :

Découverte du verger de la Frillière, de sa gestion, de l'Arrêté de Protection de Biotope et de Natura 2000 avec une classe en Bac pro agriculture/aménagement du Lycée agricole de Fondettes le 9 octobre : 20 élèves.

Organisées par notre partenaire :

La Maison de la Loire d'Indre-et-Loire a organisé, tout au long de l'année, des animations pédagogiques scolaires et périscolaires ponctuelles ou sous forme de projet sur le site de l'Île de Bondésir (primaire, collège et ALSH) : 69 animations soit 1403 enfants.

Val de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile, Langeais, Saint-Patrice, La Chapelle-aux-Naux, Bréhémont

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Une veille foncière a été maintenue visant en particulier à conforter la protection au niveau des sites gérés. Une réunion annuelle a été organisée avec la SAFER. Deux nouvelles petites parcelles ont été acquises sur l'Île aux Bœufs. Une démarche en fin menée à son terme après plusieurs années de suivi du dossier, en lien avec le cabinet notarial, en raison du nombre de propriétaires concernées (13) et vivant hors du département.

Une rencontre annuelle a été organisée le 13 avril avec l'Unité fluviale (DDT) dans le cadre de la convention d'occupation temporaire en vigueur visant la gestion écologique du domaine public fluvial afin d'assurer l'articulation des travaux d'entretien du lit avec ceux menés par le Conservatoire et présenter le bilan des opérations 2022 et la programmation 2023.

Le 2 mars, le Conservatoire a assisté au comité annuel des intervenants sur le DPF (domaine public fluvial) organisé par la DDT d'Indre-et-Loire. Ce temps de rencontre est l'occasion de partager les informations et de communiquer entre tous les acteurs concernés à propos des opérations ou de restauration d'entretien prévues et projets en cours dans le lit de la Loire.

L'action « pâturage » a été accompagnée et suivie concernant « L'Île aux Bœufs » avec la mise à disposition de nouvelles surfaces grâce à un nouveau partenariat agricole sur « Les Grèves » et « Le Clos Moulou » pour de la fauche.

Des discussions ont été engagées entre les chasseurs de gibiers d'eau et nos chasseurs sur le site, en raison d'une difficulté rencontrée. Une solution a été trouvée conjointement.

Des actions complémentaires liées à des demandes d'autorisations pour faciliter les accès des engins de travaux ont aussi été poursuivies sur le site au cours de l'année.



GÉRER

Gestion pastorale :

Afin de maintenir les habitats prairiaux dans un bon état, « l'Île aux bœufs » est pâturée par des bovins. L'Île Thibaud, quant à elle, est pâturée par des équins.

Fauche des prairies :

Les prairies de « l'Île César », de « l'Île Tagueau » et une prairie des « Grèves » sont gérées par fauche agricole pour préserver des prairies alluviales en bords de Loire.

Gestion des espèces invasives :

Pour tenter d'éradiquer le raisin d'Amérique présent sur « l'Île aux bœufs », un arrachage manuel avec exportation en déchetterie a eu lieu.

Entretien de milieux ouverts:

Certaines parcelles ne peuvent être exploitées à l'heure actuelle au vu de leur embroussaillage : à cet effet, elles ont été broyées et les résidus de coupe exportés pour éliminer les pousses de prunelliers et autres arbustes.

Des discussions ont été engagées entre les chasseurs de gibiers d'eau et nos chasseurs sur le site, en raison d'une difficulté rencontrée. Une solution a été trouvée conjointement.



VALORISER

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

Animation grand public dans le cadre de l'opération nationale Fréquence Grenouille du 19 avril – « À la rencontre des petites bêtes aquatiques » au Clos Molou à Langeais : 12 participants.

Un bel article sur la Nouvelle république 37 : <https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/commune/langeais/langeais-a-la-decouverte-des-betes-aquatiques>

Organisation de la Nuit de la chauve-souris en partenariat avec la Mairie de La Chapelle-Aux-Naux. Conférence en salle avec l'intervention de notre bénévole Étienne Sarazin, pique-nique tiré du sac, arpentage des chemins dans le bourg et sur les bords de Loire : 19 participants.

Organisées par nos partenaires :

Le partenariat avec Ligéria Nature s'est poursuivi en 2023, deux animations avaient été programmées sur le Val de Langeais :

- 8 avril sur le thème « Les chants des oiseaux » à la Chapelle-Aux-Naux : 13 participants,
- 17 juin sur le thème « Les oiseaux nicheurs » à Luynes : 6 participants.

Animations scolaire

Organisée par le Conservatoire :

Lors du « World clean up day » du 26 septembre, deux classes (6ème et 5ème SEGPA) du collège d'Azay-le-Rideau sont venues sur les bords de Loire pour ramasser les déchets disséminés sur le site mais aussi pour découvrir ses richesses avec le CEN : 36 élèves au total.

Film historique

Tournage par le studio de « prod : Com'une image », le 3 juin d'un film historique sur les bords de Loire à Saint-Patrice, une trentaine de moines en train de pêcher et 1 bateau de vent de Galerne à 5 m.

Pelouses de Bertignolles, Savigny-en-Véron et Avoine

Conservateur : Laurent PALUSSIÈRE



CONNAÎTRE

L'année 2023 a été consacrée à la rédaction de l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion (2016-2025) des Pelouses de Bertignolles. La finalisation du rapport d'un suivi scientifique sur les « orthoptères » a permis, par ailleurs, de mettre à jour les connaissances sur ce groupe d'espèces : 50 espèces sont connues sur le site sur les 67 inventoriées en Indre-et-Loire, soit un taux de presque 75 % ; l'espèce emblématique de Bertignolles est le Criquet des dunes, *Calephorus compressicornis* (Latreille, 1804). La préservation de cette espèce, ainsi que celles du cortège de pelouses sableuses comme *Myrmeleotettix maculatus* (Thunberg, 1815) et *Dociostaurus genei* (Ocskay, 1832) est un des enjeux phares du plan de gestion du site.



PROTÉGER

La mairie nous accorde toujours sa confiance avec une année 2023 marquée par la signature de la convention d'usage et son renouvellement pour 10 ans.

L'animation foncière a été poursuivie comme sur les autres sites, une acquisition à l'euro symbolique a été finalisée (boisement).

Des rencontres sur le terrain ont été maintenues avec la mairie de Savigny-en-Véron, Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire, parc naturel Loire-Anjou-Touraine et les autres usagers comme l'association d'aéromodélisme. Un projet d'aménagement d'un sentier de découverte est toujours en cours.



GÉRER

Gestion pastorale :

Dans le but de maintenir les pelouses calcicoles, une partie du site est pâturée par des ovins alors qu'un autre secteur est, quant à lui, entretenu par des équins.



VALORISER

Animations grand public

Une pelouse que l'on ne tond pas ! Voici l'animation proposée par Nature Sciences Patrimoine afin de faire découvrir les richesses botanique du site le 14 avril : 6 participants. Cette sortie a été labellisée par le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.

Fête de Savigny-en-Véron

Fête de village organisée par les Ailes Rabelaisiennes le 26 mai (stands, démonstrations de vol...) : 80 participants.

Bocage du Véron-Moutonnerie, Saint-Germain-sur-Vienne

Conservateur : Guy **MONNIAUX**



PROTÉGER

L'identification d'un exploitant agricole a permis la formalisation d'un nouveau partenariat sur le site et son entretien dans le cadre d'un engagement MAEC (retard de fauche) pour la période 2023 – 2027.

Une veille foncière a été demandée comme chaque année à la SAFER pour renforcer les 2 ha acquis, compte tenu de l'enjeu majeur lié aux prairies inondables et aux arbres têtards sur ce territoire particulièrement riche du point de vue du patrimoine naturel. Aucune nouvelle acquisition n'est à noter pour l'année 2023.



VALORISER

Animations grand public

Organisée par le Conservatoire :

L'animation grand public, prévue le 25 mars par les Conservateurs bénévoles du site a pu être menée cette année, labellisée par le PNR LAT : 7 participants.

Organisées par nos partenaires :

Sortie « Université du Temps Libre » (Atelier de Thélème) le 27 mars : 5 participants.

Sortie découverte du site avec la micro-entreprise « Découvertes Nature et Cultures » le 21 avril : 12 participants.

Caves de Puits Gibert, Beaulieu-lès-Loches

Conservateur : Vincent **DHUCQUE**



PROTÉGER

Des recherches et des contacts avec la mairie ont été menés afin de retrouver les coordonnées du propriétaire d'une cave voisine ayant été cambriolée et restante ouverte et mitoyenne de la cave de la Viorne. En effet, des individus se sont introduits dans la cavité de la Viorne en cassant un mur mitoyen. La propriétaire ayant été contactée, la cave voisine est de nouveau fermée permettant d'envisager la réparation du mur mitoyen en 2024.



CONNAÎTRE

Suivi des colonies de Chiroptères en hivernage et en reproduction

Le comptage hivernal de 2023 des chauves-souris des Caves de Puits Gibert a été mené avec le Conservateur bénévole (04/02/2023 et 16/06/2023)

Le comptage de la colonie de reproduction de Grands Murins, réalisé à la même date qu'en 2022, le 16 juin, a permis de dénombrer un effectif important de 192 jeunes, presque aussi important que le record de 2020 de 198 individus. Les effectifs restent stables et cohérents avec les années passées.

Les notes et remarques prises au fil des années à chaque comptage seront synthétisées lors de l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion ou lors de son renouvellement. Il peut s'agir des observations de nouveaux marquages au sol, de grappes de chauves-souris en activité lors des comptages hivernaux, des températures relevées dans les différentes parties du réseau de galeries, etc.



GÉRER

Entretien de milieux ouverts :

Dans le but de faciliter le passage des chiroptères et conserver un accès au puits d'aérations, un débroussaillage manuel avec export des résidus de coupe a été réalisé.

Suite à des tentatives de pénétration dans les cavités et de dégradations des grilles d'accès, le remplacement des grilles et le renfort des systèmes de protection ont été à l'étude en 2023 pour une mise en place de travaux en 2024.

Butte de la Raguennerie, Saint-Paterne-Racan

(Propriété privée conventionnée avec le Conservatoire)



GÉRER

Restauration de zones humides :

Dans le but de préserver le bas-marais alcalin et les espèces qui lui sont inféodées, des opérations de débroussaillage avec export et d'arrachage de roseau ont eu lieu.

Caves de Rigny-Ussé

Conservateur principal : **Éric SANSAULT**

Conservateur adjoint : **Étienne SARAZIN**



CONNAÎTRE

Suivi des colonies de Chiroptères en hivernage et en reproduction

Comme chaque année, un comptage hivernal est organisé avec le Conservateur du site, pour suivre les importants effectifs de chiroptères qui fréquentent ces cavités.

La date de prospection conforme aux années avant 2022 a permis de constater que les effectifs de chiroptères sont toujours aussi importants et dans la moyenne des années passées.

Les caves de Rigny-Ussé n'étant pas encore pourvues de systèmes de fermeture suffisamment efficaces, un dérangement a pu causer un déplacement des chauves-souris ce qui s'est traduit par les chiffres en large baisse constatés en 2023.

Cave du Puy aux Bœufs, Crissay-sur-Manse

Conservateur : Étienne SARAZIN



PROTÉGER

Des contacts ont été pris avec la mairie afin de récupérer le contact de l'agriculteur et du propriétaire de la parcelle ZA57 du plateau où débouche le puits de la cavité empêchant la circulation des chauves-souris.



CONNAÎTRE

Suivi des colonies de chiroptères en hivernage

Le comptage hivernal de 2023 des chauves-souris de la Cave du Puy aux Bœufs s'est déroulé sans encombre. Les effectifs sont stables, à l'exception notable du Grand Rhinolophe et du Murin à oreilles échancrées dont la population reste en déclin depuis la fermeture en surface du puits d'aération de la cave. Débouchant dans la parcelle ZA57 sur le plateau, ce puits n'est pas cadastré en surface et débouche directement au sein d'une parcelle d'agriculture intensive. Pour des raisons de sécurité, l'agriculteur exploitant la parcelle a bouché le puits avec deux tôles en 2015. Cette entrée constituait l'une des voies d'accès principale des chauves-souris au réseau souterrain. La pose des tôles en 2015 a provoqué une chute continue des effectifs de Grands Rhinolophes et du Murin à oreilles échancrées. L'enlèvement des tôles a donc été programmée et gérée en 2023 (cf. paragraphe ci-dessous) afin d'y remédier. L'impact sur les populations de chauves-souris sera à évaluer au cours des années suivantes. L'expérience veut qu'il s'écoule quelques années avant qu'une variation à la hausse ne puisse être constatée.



GÉRER

Le plan de gestion prévoyait de remédier à l'aménagement de surface nuisant à la libre circulation des chauves-souris, par l'enlèvement des tôles, et la pose d'une barrière à claire voie, sous une forme ou une autre, la plus légère possible.

Ce travail a été mené en régie le 26 mai 2023. Après une prise de contact téléphonique avec l'exploitant de la parcelle afin de lui présenter le projet du CEN :

- ✓ enlèvement des tôles ;
- ✓ pose d'une barrière à claire voie : poteaux en bois reliés par deux rangs de planches de bois assez espacées, pour délimiter clairement le puits.

Le Paluau, Bourgueil

Conservateur : poste à pourvoir



PROTÉGER

Participation au comité de pilotage du site Natura 2000 « Changeon-Roumer » organisé par le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine afin de suivre et avoir une veille sur l'animation territoriale et scientifique menée sur la vallée.



CONNAÎTRE

Rédaction du plan de gestion

L'acquisition de la parcelle du Paluau fin 2022 s'est traduite notamment par la réalisation d'un diagnostic écologique. Complété par l'application des protocoles LigéRO, ce travail de terrain a permis d'aboutir à une proposition de plan de gestion qui a été validé en février 2023 par les instances décisionnaires du Conservatoire.

Sont notamment prévus : l'abattage et le dessouchage des derniers peupliers de la parcelle, sa restauration et son entretien par un broyage avec export de la végétation herbacée, la lutte contre la Vigne-vierge par arrachage manuel et le suivi des populations d'Azuré de la Sanguisorbe, de la Sanguisorbe officinale et des fourmis-hôte des papillons.



GÉRER

Entretien de milieux ouverts :

Dans le but de faciliter le développement de la sanguisorbe officinale, un broyage avec ramassage et export des produits de coupes a été réalisé.

Gestion des espèces invasives :

Pour tenter d'éradiquer la vigne-vierge présente sur une partie du site, un arrachage manuel a eu lieu.

Actions transversales ou hors site



PROTÉGER

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès d'une entreprise : le site de stockage de gaz naturel de Céré-la-Ronde et de Chémery

Le Cen a été sollicité en décembre 2012 par Storengy, filiale d'Engie qui gère notamment le site de stockage de gaz naturel souterrain de Céré-la-Ronde (37-41). Une convention de partenariat a été signée en janvier 2014 dans le cadre de leur plan stratégique d'entreprise comprenant un volet qui vise à favoriser la biodiversité sur le site.

En tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage, le Conservatoire a participé à 2 comités de suivi du projet biodiversité en 2023 et a contribué à la mise en œuvre des plans de gestion avec les partenaires (Athena nature, LPO Touraine, Teridéa, ANPCEN...). Deux groupes de travail ont eu lieu, pour mettre en œuvre les fiches actions des plans de gestion notamment sur la consolidation de la trame verte et bleue, les synergies avec les politiques publiques environnementales locales ainsi que sur la réduction de la pollution lumineuse. Le Cen a apporté sa contribution dans le cadre de 2 réunions de la « communauté des gestionnaires des plans de gestion écologiques des sites de Storengy » à l'échelle nationale.

Camp militaire du Ruchard :

Avec un appui capital de la FCEN sur ce sujet, la signature de la convention financière fin 2023 marque le démarrage de ce nouveau partenariat pour l'élaboration du plan gestion écologique dès l'année à venir.

Classement RAMSAR

Porté par le parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, le Cen Centre – Val de Loire s'est associé au parc dans cette démarche comme partenaire sur la section de la Loire allant de Candès – Saint-Martin au pont ferroviaire de Cinq-Mars-La Pile correspondant aux limites du territoire de la collectivité et sur lequel l'association est l'animateur Natura 2000.



CONNAÎTRE

Suivi de l'état de conservation des zones humides, protocole LigéRO

Depuis 2016, un ensemble de cinq protocoles de suivi de l'état de conservation des zones humides du bassin de la Loire est testé et déployé progressivement sur le bassin. Il s'agit de suivis **odonates, amphibiens, flore vasculaire, pédologie** et **hydrologie**.

En 2023, ont été finalisés les rapports de suivis des 4 quatre sites d'Indre-et-Loire qui ont bénéficié du déploiement de ces protocoles :

- **Paluau**, commune de Bourgueil ;
- **Clos Molou**, commune de Langeais ;
- **Vallée du Bourdin**, commune de Saint-Branches ;
- **Près de la Limite**, à cheval entre l'Indre-et-Loire (commune de Francueil) et le Loir-et-Cher (commune de Saint-Georges-sur-Cher).

Formation sur les Araignées 1 - Généralités

Réalisée le 29 avril à l'antenne du Cen : première partie présentation en salle des différentes familles, anatomie succincte, biologie et deuxième partie centrée sur l'identification (critères anatomiques plus poussés, comment distinguer les familles). Le groupe était constitué de 8 personnes (5 Cen, 2 LPO et 1 THEMA).

La partie 2 sur le terrain, n'a malheureusement, pas pu avoir lieu.



VALORISER

Espèces Game

Poursuite du jeu avec maintenance, réapprovisionnement en badges et nettoyage des caches.

Émissions radiophoniques

Le 10 avril diffusion de l'émission « Environnement : plus de temps à perdre » sur Radio France Bleu Touraine, animée par Isabelle Dorso, cette émission a permis de présenter le site naturel préservé du Val de Langeais, l'opération nationale Fréquence Grenouille et l'animation grand public du 19 avril. Disponible en podcast :

<https://www.francebleu.fr/emissions/environnement-plus-de-temps-a-perdre/val-de-langeais-partez-a-la-rencontre-des-petites-betes-aquatiques-9052952>

Le 20 mai diffusion de l'émission « Bonjour la Terre » sur Radio Chrétienne de France, animée par Éric Pérennec, cette émission a permis de présenter les ENS du 37 et du 41 préservés par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire. Disponible en Podcast :

<https://www.rcf.fr/ecologie-et-solidarite/bonjour-la-terre-0?episode=371689>

Fréquence Grenouille

Pour le lancement officiel du programme Fréquence Grenouille, le Conservatoire a participé à l'enregistrement de l'émission radio « Bonjour la terre » diffusée le 28 janvier sur RCF 37, elle est toujours disponible en podcast : <https://www.rcf.fr/ecologie-et-solidarite/bonjour-la-terre-0?episode=334739>

Le 27 mars diffusion de l'émission « Environnement : plus de temps à perdre » sur Radio France Bleu Touraine, animée par Isabelle Dorso, cette émission a permis de présenter l'opération Fréquence Grenouille proposée par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Disponible en podcast : <https://www.francebleu.fr/emissions/environnement-plus-de-temps-a-perdre/touraine-29eme-edition-de-frequence-grenouille-il-est-grand-temps-d-agir-7574600b>

La Maison de la Loire 37 qui participe, chaque année, à l'opération nationale hors site Conservatoire a organisé le 1^{er} avril son animation grand public « Grenouilles, crapauds, tritons & Co » : 9 participants.

Les deux animations grand public proposées habituellement par l'Arboretum de la Petite Loiterie à Mothondon ont attiré peu de monde pour le 8 avril en soirée : 3 personnes et celle du dimanche 9 avril a été annulée faute de participant.

Communication générale

La bourse touristique prévue le 21 mars dans l'orangerie au Parc des Expositions de Tours, organisée par l'Agence Départementale du Tourisme 37 a attiré de nombreux visiteurs et de nombreux partenaires, ce moment d'échange a permis de diffuser nos calendriers des Balades nature 2023.



GÉNER

Sites de compensations environnementales de la LGV SEA Tours-Bordeaux.

Au nombre de 14, ces sites sont localisés le long de la ligne LGV, au Sud de Tours dans le département d'Indre-et-Loire. C'est au total, 90 ha environ de terrain qui ont été rétrocédés à titre gracieux au profit du Conservatoire dans le cadre de mesures compensatoires environnementales sur le volet « acquisition de sites ».

| Nom des sites | Communes | Surface (ha) |
|--------------------------------------|--|--------------|
| Fosse Sèche | CHAMBRAY-LES-TOURS (0,303 ha);VEIGNE (5,033 ha) | 5,337 |
| Prairie de la Bouchère (La) | VEIGNE (20,577 ha) | 20,664 |
| Ruaux (Les) | SORIGNY (0,473 ha) | 0,473 |
| Grands Bois (Les) | SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS (9,137 ha);SORIGNY (0,515 ha) | 9,676 |
| Gachaux (Les) | DRACHE (0,252 ha) | 0,253 |
| Hauts de Draché (Les) | DRACHE (18,846 ha) | 18,842 |
| Vallée du Réveillon (La) | MAILLE (4,649 ha) | 4,66 |
| Hauts Prés (Les) | PORTS (1,462 ha);PUSSIGNY (1,816 ha) | 3,289 |
| Pelouses du Château d'Amirette (Les) | PUSSIGNY (1,585 ha) | 1,579 |
| Vallée de l'Arceau (La) | PARCAY-SUR-VIENNE (9,618 ha) | 9,635 |
| Vallée de la Manse (La) | SAINT-EPAIN (0,828 ha) | 0,83 |
| Vallée du Bourdin (La) | SAINT-BRANCHS (4,658 ha) | 4,677 |
| Bec des Deux Eaux (Le) | LA CELLE-SAINT-AVANT (5,228 ha);NOUATRE (1,242 ha) | 6,515 |
| Boisements en Champeigne | LE LOUROUX (1,606 ha);LOUANS (2,502 ha) | 4,104 |

Le travail a constitué en 2023 :

- à proposer un budget de fonctionnement et de travaux en début d'année,
- à consulter des entreprises,
- à suivre les travaux.

Les travaux programmés d'entretien et de gestion des sites ont pu avoir lieu dans la grande majorité. Une partie des sites a été confiée à des exploitants agricoles pour des opérations de fauche ou de broyage : Haut de Draché, Vallée du Bourdin, Vallée de la Manse.

Une recherche de partenariat est engagée pour le site de l'Île de la Bouchère et de Fosse Sèche afin de faire pâturer ces terrains.

Un rapport synthétique annuel a été établi pour chaque site de compensation comprenant : fiche de présentation du site, bilan synthétique de la gestion menée au cours de l'année, bilan financier, calendrier de mise en œuvre du plan de gestion, événements particuliers de l'année écoulée, suivis photographiques.

Les procédures de rétrocession et/ou d'acquisition foncière se sont poursuivies au cours de l'année 2023 en lien étroit avec les notaires et LISEA. Des terrains sur les sites de Grand Bois et du Bec des 2 eaux sont en cours d'acquisition par LISEA pour rétrocession au Cen.

En 2023 les suivis scientifiques réalisés par le Cen (Hauts de Draché, Vallée de l'Arceau, Vallée du Bourdin) et les APNE se sont poursuivis conformément aux modalités des plans de gestion.



NATURA 2000 : Site Oiseaux FR2410012 « Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire » et site Habitats FR2400548 « La Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes »

Le Cen assure depuis plusieurs années l'animation des sites Natura 2000 de la Loire en Indre-et-Loire, la Loire en Loir-et-Cher, la Loire dans le Loiret ainsi que des Prairies du Fouzon dans le Loir-et-Cher. L'année 2023 a été marquée par une évolution importante, un nouveau Maître d'ouvrage : Le Conseil régional Centre – Val de Loire.

L'offre déposée concernait l'ensemble des sites autour de grandes missions, déclinées en actions spécifiques aux sites. Une première réunion de lancement a été organisée fin mars 2023 sur Orléans

L'animation des Documents d'objectifs (ZPS et ZSC) de la vallée de la Loire en Indre-et-Loire visaient en particulier les missions suivantes.

- 1 – Assurer la concertation sur le site.
- 2 – Inciter à la préservation et à la bonne gestion des milieux et des espèces.
- 3 – Veille environnementale, intégrer Natura 2000 dans les projets et opérations du territoire.
- 4 – Mettre en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation.
- 5 – Rendre compte.

La mise en œuvre de cette nouvelle organisation n'a pas permis d'aboutir dès cette première année à la préparation et l'organisation d'un Comité de pilotage sur le site, surtout par l'absence d'élu référent pour la présidence.

Trois réunions de travail ont été organisées au cours de l'année pour répondre à des besoins sur le site et en particulier, une réunion technique organisée sur Amboise grâce à l'aide la mairie, avec les loueurs et clubs de canoës. Des pistes d'actions concrètes ont été identifiées comme la mise en place de zone test ou encore la formation des équipes encadrantes qui ont été retenues pour être mises en place dès l'année prochaine, visant à améliorer la connaissance des enjeux écologiques des sites et réduire les risques de perturbations humaines sur les îles occupées par des sternes, mouettes ou Petits Gravelots durant la période de reproduction.

Quelques projets de Contrat et Charte Natura 2000 ont également pu être identifiés et présentés au Maître d'ouvrage. L'année 2023 a été particulièrement marquée par l'animation du PAEC et des MAEC sur le territoire Loire/Allier, également par une nouvelle organisation

avec l'entrée de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) et une gestion des dispositifs assurée par l'Etat (DRAAF – Direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt). La coordination régionale du PAEC « Vallées de la Loire et de l'Allier » est assurée par l'animatrice. L'animation locale du dispositif MAEC avec les exploitants agricoles est le fruit d'une collaboration étroite et complémentaire entre le Conservatoire et la Chambre départementale d'agriculture d'Indre-et-Loire.

Suite au dépôt du projet agro-environnementale et climatiques (PAEC) et validée en début d'année 2023, ce sont ainsi :

- 14 mesures agro-environnementales (MAEC) adaptées au territoire et proposées aux agriculteurs.
- 7 réunions du comité technique (9 membres) organisées. Elles sont essentielles pour échanger, s'accorder et identifier les éventuelles difficultés tout au long de l'animation.
- Une animation locale au plus près des sites avec des binômes d'animateurs locaux sur la Loire d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret et sur la Loire et l'Allier dans le Cher.
- Au total en région : 55 exploitations engagées pour près de 3 600 ha de surfaces concernées dont 1 230 en MAEC localisées (à la parcelle) de pâturage extensif et retard de fauche principalement.
- 2 498 000 € de besoins estimés pour 5 ans qui correspond à la période de contractualisation.
- 1 nouveau PAEC déposé en novembre pour la campagne 2024.
-

Des objectifs atteints en 2023 permis par l'enveloppe accordée au territoire régional, avec des besoins financiers importants, les premières phases de contractualisation arrivant à leur terme. Des difficultés rencontrées avec des cumuls de mesures non possibles et certaines mesures non engageantes financièrement.

En Indre-et-Loire, 2 réunions d'information ont été proposées sur 2 lieux distincts les 13 et 14 mars afin de mobiliser le plus de participants. 20 diagnostics écologiques ont été réalisés et 18 exploitations se sont réengagées pour 5 ans soit 772 ha de surfaces concernées dont 310 ha en MAEC localisées et 6.5 ha de surfaces cumulées en bande refuge. 100 % des exploitations ont été renouvelées et 2 nouvelles engagées. Une formation a été organisée sur le thème de la reconnaissance de plantes pour les prairies diversifiées mais qui n'a pas attiré de nombreux participants, pourtant des formations qui sont devenues obligatoires dans les 2 ans de l'engagement.

Les actions réalisées dans le cadre de l'animation des DOCOB passent également par l'accompagnement des politiques publiques et des porteurs de projets sur la Loire ainsi que l'appui auprès des services instructeurs sur les évaluations des incidences. Ces missions se sont également poursuivies activement cette année. En 2023 ces démarches ont concerné au total près de 47 opérations ou projets de différents types : manifestations festives ou sportives, développement d'activités économiques sur le territoire, travaux divers de génie civil ou d'entretien, projets d'aménagements, actions de préservation. Suite à un travail mené avec l'Etat sur les feux d'artifices du 14 juillet sur la Loire, l'animateur intervient depuis 3 ans tout au long de la période pour identifier les enjeux présents (avec l'aide de la LPO Centre – Val de Loire financés sur le suivi des sternes) et auprès des communes organisatrices pour sensibiliser ou identifier les éventuelles zones de repli. Une veille régulière sur le territoire est également menée tout au long de l'année par le Conservatoire.

Malgré une communication menée par l'animatrice sur la mise à disposition de l'exposition « Natura 2000 », aucune demande de prêt n'a été effectuée cette année. Une plaquette d'information sur les sites et destinée au Grand public a été réalisée en 2023. Elle sera disponible dans les mairies et office du tourisme prochainement.